

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 643

présenté par

Mme Vidal, M. Bothorel, Mme Brulebois, M. Huyghe, M. Marion, M. Mazars, Mme Missoffe,
Mme Pouzyreff et M. Travert

ARTICLE 36 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.